



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU MARDI 27 MAI 2014**

Présents : Mrs Marc GILLERON, Christian BISIAUX, Emmanuel COLPAERT, Michel DUPONT, Sylvain DUGIMONT, Damien TAISNE, Jérémie DELSART, Ludovic PETIT, Jean-Claude GABELLE, Mmes Béatrice GRZESKOWIAK, Marie-Monique MERCIER, Catherine DE MEYER, Martine RICHARD

Absents excusés : Dominique BULTEZ (procuration à Catherine DE MEYER), Pascal RENAUT (procuration à Mr Jérémie DELSART),

Secrétaire de séance : Mr Jérémie DELSART

Monsieur le Maire informe qu'il ajoute à l'ordre du jour le N°08

1°) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	Montant	Pour	Abstention
AIDER – Haspres	150€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Amicale Anciens Elèves et Amis du Lycée Kastler	100€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Valenciennois	200€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Association pour la Sauvegarde et la Restauration des Oratoires (Mme GRZESKOWIAK ne participe pas au vote)	500€	12	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
C.A.T.M	400€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
CAPER Comité Amiante Prévenir et Réparer - Thiant	300€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Comité des Fêtes et d'Entraide (Mr COLPAERT ne participe pas au vote)	2.200€	12	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Fanfare l'Union de Verchain Maugré	525€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Handisport Nord Pas de Calais	50€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
La Truite Verchinoise	610€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Les Blés d'Or	330€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Les Randonneurs Pédestres Verchinois	1.600€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
O.C.C.E Ecole Victor Hugo	400€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Pétanque Club Dabons	340€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Séniors Actifs Verchinois	200€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Société Colombophile l'Eclair de Saulzoir-Verchain	350€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Société de Chasse	730€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Société de Musique de Quérénaing	525€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Union Sportive Verchinoise	2.000€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Verchain Gym	350€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER
Les Restaurants du Cœur du Hainaut	100€	13	Pascal RENAUT, Catherine DE MEYER

Après en avoir délibéré, ADOPTE à la MAJORITE

Régularisation de versement d'une subvention exceptionnelle

Mr le Maire rappelle la délibération n°2013/05/02 en date du 04 juillet 2013 dans laquelle le conseil municipal avait attribué une subvention exceptionnelle de 900€ à l'association les Randonneurs Pédestres Verchinois Or, celle-ci n'a pas pu être mandatée, les crédits s'étaient avérés insuffisants au chapitre 67 en 2013. Mr le Maire propose aux élus de régulariser la situation par le versement d'une subvention exceptionnelle de 900€ à l'association les Randonneurs Pédestres Verchinois sur l'exercice 2014

Après en avoir délibéré, Adopté à l'UNANIMITE

2°) ACHAT IMMEUBLE 2 PLACE DU 08 MAI 1945

Monsieur le Maire donne lecture du courrier en date du 18 janvier 2014 dans lequel Mmes Fernande BRIFFAUT-GABELLE et Marie-Louise PAYEN – BRIFFAUT l'informent de leur décision de vendre une maison sise 2 Place du 08 mai 1945 à VERCHAIN MAUGRE au prix net vendeur de 33.600 euros

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- autorise l'achat de l'immeuble sis 2 Place du 08 mai 1945 à Verchain-Maugré au prix net vendeur de 33.600€

- confie la rédaction de l'acte à Maître CLIQUET, notaire à Valenciennes

- autorise Mr le Maire à prendre les engagements juridiques et financiers afférents

3°) CANDIDATS COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)

Il est proposé au conseil municipal de présenter comme candidats à la commission intercommunale des impôts directs

Commissaire titulaire : Mr Christian BISIAUX

Commissaire suppléant : Mr Emmanuel COLPAERT

Après en avoir délibéré, ADOPTE A L'UNANIMITE

4°) ADHESION AU CDG 59 DU SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORT

Monsieur le Maire donne lecture du courrier en date du 12 mai 2013 de Mr le Président du Centre de Gestion du Nord qui l'informe que le Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transport a sollicité son affiliation au CDG59.

Conformément à la loi 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation au 1^{er} janvier 2015

Après en avoir délibéré, ADOPTE A L'UNANIMITE

5°) CONCESSIONS CIMETIERE

Monsieur le Maire informe que la répartition de la recette afférente à la vente de concessions et de cases de columbarium au cimetière se fait commune suit

2/3 au profit de la commune – 1/3 au profit du Centre Communal d'Action Sociale

Mr le Maire propose de verser le produit des concessions intégralement sur le budget de la commune

Après en avoir délibéré, et à l'UNANIMITE, le conseil municipal DECIDE que le produit de la vente des concessions et de cases au columbarium sera versé intégralement sur le budget de la commune

6°) PRIME AUX NOUVEAUX NES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, pour toute la durée du mandat, d'octroyer une prime d'un montant de 35 euros aux nouveaux nés dont le ou les parents résident dans la commune.

7°) BOURSES SCOLAIRES

Il est demandé aux élus de reconduire **pour l'année scolaire 2013-2014 et pour toute la durée du mandat** l'octroi d'une bourse scolaire d'un montant de **32 euros** aux enfants verchinois

- fréquentant les établissements scolaires de la 6^{ème} jusqu'à la fin des études
- âgés de moins de vingt ans à la rentrée scolaire
- sur présentation d'un certificat de scolarité

Après en avoir délibéré, ADOPTE A LA MAJORITE (1 abstention Mr Sylvain DUGIMONT)

8°) PARTICIPATION CITOYENNE

Monsieur le Maire informe les élus que la Gendarmerie Nationale l'a sollicité en vue de la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne sur tout le territoire de la commune.

Dans chaque rue ou chaque quartier où sera mis en place ce dispositif, les citoyens vigilants signaleront des faits qui ont appelé l'attention des riverains. Ils en informeront sans délai le correspondant de la Gendarmerie Nationale qui prendra alors les mesures nécessaires.

Il est demandé aux élus d'approuver ce dispositif de participation citoyenne et d'autoriser Mr le Maire à signer le protocole afférent.

ADOPTE A L'UNANIMITE

.INFORMATIONS DIVERSES

Centre de Loisirs Sans Hébergement

Résultats du sondage adressé aux parents des enfants scolarisés à l'école Victor Hugo

Nombre d'enfants susceptibles de fréquenter le centre aéré en juillet

Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
12	12	10	7

Réunion en mairie d'Haspres le vendredi 06 juin pour ce dossier

Achat d'un véhicule

Mr le Maire informe les élus de l'achat d'un véhicule KANGOO pour un coût total de 9334,76€

Mission de diagnostic préalable aux travaux de restauration de l'Eglise St Pierre :

Titulaire du marché : Agence T'KINTS de Lille pour un montant de .8.400€ HT

Le Pluvinage

Mr le Maire informe les élus que Valenciennes Métropole peut accorder une aide financière à la réouverture de cet établissement

Permis Piéton

Vendredi 06 juin à 10h30 – Ecole Victor Hugo

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Marc GILLERON